

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

DEO FAVENTE, HAUD PLURIBUS IMPAR DES

DEUX CENTS

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 7 DECEMBRE 1895

No 9

SOMMAIRE

- PAGE 1. — Le Bill des Etudiants en Droit, *Lex.* — La Graphologie, *J. B.* — Les droits de l'homme en Angleterre. — Proh Pudor !
- PAGE 2. — Bulletin Universitaire. — Echos des Cours de Droit Civil, *Lex.* — A ma pipe, *G. Joannet.*
- PAGE 3. — Causerie, *Juan Moq.* — Le Yankee et le Français. — Une observation à l'Etude au séminaire de Ste-Thérèse, *Alfred de Lorrisau.*
- PAGE 4. — Souvenirs et réflexions, *Ed. S.* — Brunet et blondes. — Noms de couleurs. — Propos du docteur, *Jalva.*
- PAGE 5. — Les amis, *V. S.* — Froid de loup, *Arthur.* — Utilité de la gymnastique, *Rhéo.* — Le Figaro. — Bourdaloue — Grosbinet.
- PAGE 6. — Le vin de mon oncle, nouvelle (*suite*), *Félicien Pascal.*
- PAGE 7. — Un arrêt judiciaire, (*suite et fin*) *R. Shell.* — Maître Tobie, nouvelle, *M. C. G. Reuling.*
- PAGE 8. — Entre deux plaidoyers.

Le Bill Des Etudiants en Droit

Les élèves de la Faculté de droit de Laval, à Montréal, ont délégué, cette semaine, deux des leurs auprès de la législature provinciale, dans le but de promouvoir un projet de loi relatif à l'admission de nouveaux membres dans le Barreau. Cette délégalion s'est jointe à d'autres semblables de l'Université Laval de Québec et de l'Université McGill. Des professeurs mêmes de ces diverses Universités se sont rendus à la capitale pour le même motif.

Nos législateurs vont donc se trouver en face, non pas d'une simple poignée d'étudiants, mais de tout le corps universitaire de la province. Nous avons la conviction que l'on prendra au sérieux, cette fois du moins, les raisons depuis si longtemps invoquées à l'appui de notre cause.

On s'est plu à répéter, dans certains quartiers, que le Barreau était fermement opposé à nos légitimes demandes. Nous croyons cette assertion absolument fautive. Et nous n'avons qu'à lire le rapport de la commission spéciale du Barreau nommée en juin dernier pour étudier cette question des examens, et composée d'avocats éminents, M.M. T. Chase Casgrain, procureur-général, White, Dunlop et Languedoc, secrétaire-général, pour nous convaincre que c'est nous qui avons raison.

D'ailleurs, pourquoi y aurait-il un malentendu quelconque entre le Barreau et les étudiants en droit ? Est-ce que nos intérêts sont opposés ? N'avons nous pas tous à cœur de relever, de grandir la noble profession à laquelle nous appartenons tous ? Croit-on, parce que nous ne sommes qu'étudiants, que nous n'aspirons qu'à devenir avocats, coûte que coûte et dussent la distinction et les intérêts de notre profession en périr ? A quoi nous aurait-il donc servi de consacrer notre jeunesse à l'étude, de sacrifier nos sueurs et notre argent ? Serait-ce pour parvenir seulement à faire partie d'un corps dégradé ? Certes, c'est nous prêter une trop mesquine ambition ! C'est attacher trop d'importance au système actuel d'examens que de croire, qu'en subissant ces examens tels qu'ils sont aujourd'hui, d'égoïstes et d'irréfléchis que l'on nous prétend être, nous allons devenir tout à coup de sages avocats.

Du reste, qu'ont les avocats à craindre du changement proposé ? Voulons-nous leur enlever tout contrôle sur l'entrée de nouveaux membres dans leur docte corps ? Pas le moins du monde. Ils pourront encore déterminer les matières sur lesquelles nous devons subir nos examens. Et puis ils auront leurs représentants dans le nouveau bureau d'examineurs. Mais qu'on nous laisse aussi avoir pour nous examiner ceux qui sont le plus aptes à le faire, ceux-là mêmes qui nous instruisent, qui nous donnent notre éducation légale. Ce que nous voulons, en deux mots, c'est d'avoir un système d'examens semblable ou à peu près à celui du bureau des médecins.

Tous chez les médecins sont satisfaits de leur mode actuel d'examens. Tous en reconnaissent l'efficacité et tous les jours nous les entendons répéter : "A part quelques rares exceptions, il n'y a que les étudiants ignorants et paresseux qui bloquent chez nous."

Grâce au nouveau système d'examens que nos législateurs vont nous donner, nous en avons le ferme espoir, nous pourrions dire la même chose, nous aussi.

Et ce sera pour le plus grand bien de tous, bien des étudiants, bien des universités et bien des avocats.

LEX.

M. J. H. Loranger, E.E.D., est autorisé à prendre des annonces et abonnements pour LE JOURNAL DES ETUDIANTS.

La Graphologie

La graphologie est une véritable science ; elle a des bases exactes, solides. L'écriture d'une personne peut exactement refléter son caractère, analysée par un habile graphologue.

Les gestes trahissent le caractère de l'homme. Une personne vous parle, observez ses diverses attitudes, remarquez le jeu de sa physiologie, et pour peu que vous soyez perspicace, vous saurez jusqu'à un certain point, le caractère de votre interlocuteur. Ce sera un poseur, ou un indifférent, ou un nerveux.

Mais le geste le plus significatif, le plus révélateur, c'est l'écriture.

La main obéit aveuglément au cerveau qui dicte, elle transcrit inconsciemment les impressions que le cerveau a coutume d'enregistrer, les impulsions qu'il a coutume de donner.

Un graphologue, mis en présence de n'importe laquelle écriture, saura, par l'étude raisonnée de tous ces petits signes, quelles sont les pensées, les impressions qui hantent le plus habituellement votre cerveau, et par suite, connaîtra quel est votre caractère.

Il paraîtrait que l'écriture descendante, c'est-à-dire celle dont les lignes se penchent peu à peu vers le bas de la page, appartient aux faibles, aux timides, aux mélancoliques, aux abattus, aux malades.

L'écriture droite — oh ! détestez-vous de cette écriture-là — elle dévoile les dissimulés, les astucieux, les menteurs. Les lettres anonymes sont toujours d'une écriture renversée.

L'écriture détachée, où les lettres de chaque mot sont séparées par un plus ou moins grand espace, est celle des spontanés, des idéalistes, des novateurs.

Châteaubriand avait une écriture très détachée, ainsi que Gustave Doré, dessinateur remarquable par son imagination.

L'écriture ferme, anguleuse, sans aucun trait, dénote les entêtés, les despotes, les révoltés, les violents. On dit que l'écriture du vieux Bismarck est un chef-d'œuvre d'écriture ferme.

L'écriture dont les paraphes sont flamboyants et les lettres disproportionnées dénote les recherchés, les affectés, les extravagants.

Les ambitieux ont l'écriture grimpante.

L'écriture irrégulière dont les lettres et les mots d'inégale hauteur et de formes différentes montent et descendent sans cesse au-dessous et au-dessus de la ligne, appartient aux hésitants, aux mous, aux capricieux, aux étourdis.

L'écriture liée, où toutes les lettres se tiennent serrées les unes à côté des autres, où même, quelquefois, la lettre finale d'un mot se trouve reliée à la première lettre du mot suivant, est la preuve d'un esprit réfléchi, pratique, subtil, critique, pénétrant.

L'écriture pâteuse indique les empoisonnés, les colères, les cruels, les sensuels, les gourmands. L'écriture pâteuse est aussi celle des assassins.

L'écriture penchée vers la droite est celle des sensibiles. Alfred de Musset avait une écriture très couchée.

Les érudits, les abstraits ont l'écriture petite, sèche.

Les originaux, les artistes, les élégants, les fantaisistes ont leur écriture, qui sans être absolument baroque et incompréhensible, possède un aspect particulier, un cachet qui lui est propre.

Si l'on veut connaître le caractère d'une personne par son écriture, il faut d'abord considérer et analyser cette écriture dans son aspect général. Cette première opération terminée, regardez les lettres dans leurs détails, dans leurs finales. Les barres des t sont très indiscrètes, les points sur les i sont significatifs, les majuscules sont éminemment bavardes.

J. B.

Les droits de l'homme en Angleterre

En Angleterre, l'homme peut :
A douze ans, prêter serment devant les tribunaux.

A quatorze ans, s'il est prouvé qu'il est sain d'esprit, consentir ou non au mariage et disposer par testament, de ses biens mobiliers.

A dix sept ans, être exécuteur testamentaire.

A vingt et un ans, disposer entièrement de sa personne comme de tous ses biens.

La femme peut :

A sept ans, être fiancée ou promise en mariage.

A neuf ans, avoir droit à un douaire.

A douze ans, consentir ou non au mariage.

A vingt ans, disposer entièrement de sa personne comme de tous ses biens.

PROH PUDOR !

Une jeune écoière lisait à haute voix dans un vieux livre que son professeur lui avait mis entre les mains. Elle prononçait les mots tels qu'elle les voyait écrits : *teste, feste, etc.*, en faisant sonner les S.

Le professeur lui fit observer qu'il fallait lire comme si les S n'y étaient pas, et prononcer *tête, fête*.

La jeune fille, continuant sa lecture, arriva à un passage à peu près ainsi conçu :

"La marquise indignée qu'on lui tint *teste* dans cette discussion, sortit aussitôt du salon en maugréant et en..."

Ici, l'écoière s'arrêta court.

La jeune fille, toute honteuse, tendit le livre à son professeur qui lut :

"... En maugréant et en *pestant* bien fort."

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

PARAISANT LE SAMEDI
Rédigé en Collaboration.

JOSEPH BEAULIEU Directeur
Bureau : UNIVERSITÉ LAVAL.

ABONNEMENT \$1.00 UN AN.
0.75 SIX MOIS.

PAYABLE D'AVANCE.

Annonces tarifées par contrats spéciaux

Toutes correspondances concernant l'administration et la rédaction doivent être adressées comme suit :

LE JOURNAL DES ETUDIANTS,
Boite 2187, B. P.,
Montréal, Canada.

MONTREAL, 7 DECEMBRE 1895

Bulletin Universitaire

L'honorable juge Mathieu a terminé ses cours de procédure civile, mercredi soir.

L'honorable juge Jetté et M. Eugène Lafontaine ont passé une partie de la semaine à Québec pour affaires importantes.

La séance du Parlement-Modèle a eu lieu jeudi soir. M. A. Lachapelle a prononcé un discours très élaboré sur notre système fiscal.

Nous accusons réception du premier numéro du *Figaro*, magnifique revue, très bien illustrée et on ne peut plus intéressante.

Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

Nous remettons à un prochain numéro les correspondances qui n'ont pu, faute d'espace, être publiées dans celui-ci. Nous prions nos collaborateurs de vouloir bien être indulgents.

A une assemblée générale, M. Arthur Lafleur, élève de quatrième année, a été choisi comme représentant des étudiants en médecine au banquet annuel du Bishop, qui aura lieu le douze courant.

Lundi matin, MM. R. Monty, président des étudiants de la faculté de droit, et C. Rodier, de la même faculté, ont été délégués par leurs condisciples pour aller soutenir, devant la Législature, le bill que les étudiants en droit se proposent d'y soumettre.

Le révérend Père Bédard, notre ami dévoué, est retenu au lit par une grave maladie.

Cette nouvelle nous a causé une vive douleur.

Le révérend Père Bédard est plus qu'un ami pour nous : c'est un père dont le dévouement égale la sollicitude.

Nous reproduisons ce qui suit du *Naturaliste Canadien*, publié à Chicoutimi : "Il faut du courage à ces jeunes étudiants de Laval, pour entreprendre de publier huit pages par semaine, sans compter qu'il y a, dans le journalisme, de bien autres soucis encore que celui de remplir les colonnes ! Nous adressons, à ces jeunes confrères, nos meilleurs souhaits de succès."
Merci !

Le grand concert des étudiants en médecine, dont nous avons déjà dit un mot, a eu lieu mercredi soir.

On peut dire—sans flatterie—que ce concert a été un véritable succès.

La fanfare a exécuté des airs variés et très goûtés par l'auditoire.

Les étudiants en médecine peuvent être fiers de voir que leurs efforts ont été couronnés par un aussi brillant succès.

Qu'il nous soit permis de leur présenter nos plus sincères félicitations.

ECHOS DES COURS
DE DROIT CIVIL

Si le vendeur a l'obligation de livrer la chose vendue, cette obligation n'est pas absolue ni irrévocable. Pour qu'elle puisse lier définitivement le vendeur, il faut certaines conditions.

Le contrat de vente est un contrat bilatéral, c'est-à-dire, qui engendre des obligations chez les deux parties contractantes. Le vendeur, nous l'avons dit, est d'abord obligé de livrer la chose ; mais il n'est tenu de cette obligation qu'en autant que l'acheteur lui a payé le prix convenu.

Nous avons vu qu'un des grands principes des contrats, c'est de maintenir l'égalité entre les parties contractantes. Or, le vendeur en se dépouillant d'un objet dont il a la propriété absolue, doit recevoir en retour, pour maintenir cette égalité, un équivalent quelconque ; et cet équivalent c'est la somme de deniers qui constitue le prix de vente. Et cette égalité est tellement essentielle que le vendeur n'est pas tenu de livrer la moindre parcelle de l'objet, tant qu'il n'a pas reçu le prix entier de cet objet. Le vendeur serait bien maladroit, en effet, de se priver de sa propriété, de perdre sa chose sans en recevoir immédiatement le prix en retour. Agir autrement serait peut-être lâcher la proie pour l'ombre.

Il peut néanmoins être dérogé à ces principes par des conventions particulières et si le vendeur a accordé à l'acheteur un délai pour payer sa chose, il doit exécuter fidèlement la convention.

Toutefois, même quand il aura accordé un délai pour le paiement, le vendeur ne sera pas tenu de la délivrance, si l'acheteur, depuis la vente, est devenu insolvable en sorte que le vendeur se trouve en danger imminent de perdre le prix de sa chose : à moins encore que l'acheteur ne lui fournisse caution de payer à terme. C'est ce que déclare l'article 1497 de notre code. En effet, le vendeur n'ayant rien retiré de l'acheteur et voyant que celui-ci ne pourra remplir son obligation de payer sa chose, ce vendeur dis-je, ne saurait être tenu de se dépouiller de son bien, sans aucun espoir d'en retirer la valeur. Ce serait pour le vendeur courir à sa ruine. Quand un individu est en déconfiture, ses biens sont partagés au marc la livre entre ses divers créanciers. Un vendeur serait on ne peut plus imprudent de vendre une chose qui lui appartient, pour le seul plaisir d'être colloqué sur les biens de son débiteur avec une foule d'autres créanciers, pour la moitié ou le tiers du prix d'un

objet, dont, un instant à peine, il avait la propriété totale et complète.

L'article 1496 dit : *La chose doit être délivrée en l'état où elle se trouve au moment de la vente, sujette aux règles concernant la détérioration, contenues au titre Des obligations — A compter du moment de la vente, tous les fruits de la chose appartiennent à l'acheteur.*

L'intention des parties se porte, au moment du contrat sur tel objet dans l'état où il est alors. Si, plus tard par le fait et la faute du vendeur, cet objet se détériore avant sa livraison, ce n'est plus l'objet tel que les parties l'avaient considéré en contractant et l'acheteur ne saurait être contraint d'accepter un tel objet, qui ne lui sera peut-être plus d'aucune utilité.

Quant aux fruits et produits de la chose vendue, il est naturel qu'ils soient à l'acheteur. Dès l'instant de la vente, l'acheteur est propriétaire de la chose : cette dernière tombe à ses risques et périls. Il n'est que juste que les fruits et produits de cette chose, qui n'en sont qu'un accessoire, deviennent la propriété de l'acheteur.

L'obligation de délivrer la chose, dit l'article 1499, *comprend tous ses accessoires et tout ce qui est destiné à son usage perpétuel.*

Ainsi la vente d'un immeuble comprend les clefs des bâtiments et les titres de propriété ; les animaux attachés à la culture ; les glaces, placées sur parquet, faisant corps avec la boiserie ; en un mot, tous les objets devenus immeubles par destination.

Le point de savoir si tel objet est un accessoire et une dépendance de la chose vendue est une question de fait, laissée à l'appréciation des tribunaux.

Quant aux accessoires des choses mobilières, elles entrent ou n'entrent pas dans la vente suivant les circonstances. Ainsi un cheval étant exposé en vente sans son harnais, l'acheteur n'aura que le cheval nu ; mais s'il est mis en vente avec le harnais, l'acheteur aura le tout ; à moins que dans l'un et l'autre cas il n'y ait quelque stipulation contraire.

Le vendeur, dit l'article 1500, *est tenu de délivrer la contenance telle qu'elle est portée au contrat, sous les modifications ci-après exprimées.*

Lorsque la chose vendue se trouve d'une moindre contenance que celle exprimée par le contrat, le vendeur est obligé envers l'acheteur de lui faire raison de ce défaut de contenance.

Pour savoir si le vendeur a rempli ses engagements à cet égard, il faut connaître ce qui doit être compris dans la contenance exprimée au contrat. Il faut sur ce point tenir pour règle qu'on ne doit comprendre dans la contenance que ce qui fait partie de la chose vendue, à moins qu'on ne soit convenu du contraire.

La loi pose donc le principe que le vendeur est débiteur de la contenance portée au contrat : il ne peut, en général, se dispenser d'en faire

délivrance, même en consentant une réduction sur le prix de vente. L'acheteur de son côté, ne peut, en offrant un prix plus élevé, exiger qu'on lui livre au-delà de ce qui a été promis.

Pour tout résumer : les parties doivent bien s'entendre sur l'objet du contrat et exécuter fidèlement les obligations respectives qu'elles ont assumées dans ce contrat.

LEX.

A MA PIPE

Pipe chérie,
Viens, je t'en prie,
Viens près de moi ;
Que je te dise
Avec franchise
Comme je prise
D'être avec toi.

Longtemps, pipe adorée,
Contre toi conjurée,
Maman, à mes amours
Entendant te soustraire,
Me dit d'un air sévère :
" Mon enfant, pour me plaire,
Fais la pipe, toujours ! "

Certes, j'observais la défense,
Mais quand mon père en ma présence
Te montrait d'un air radieux,
Quand il aspirait ta fumée,
D'une douce odeur parfumée,
Je te regardais, bien-aimée,
Avec des larmes dans les yeux.

Oh ! j'eus donné, pour pouvoir te connaître,
Tous mes plaisirs, et mon bonheur peut-être !
Je devinais sous ton modeste aspect
Mille sujets d'un amour plein d'ivresse :
Tu me semblais répondre à la tendresse
De tes amis que j'enviais sans cesse,
Et rien en toi ne paraissait suspect.

Or il advint qu'un jour je bravai la défense.
De mon grand désir, je contentai l'instance.
Tout à ma passion m'étant abandonné,
Sans regret, sans remord, d'une longue em-
brassade,
Je goûtai le plaisir. Mais de cette escapade,
Pour ma punition je fus trois jours malade.
Lorsque je fus guéri, je t'avais pardonné,

Il te suffit, je crois, de cette épreuve,
De mon amour, indubitable preuve ;
Car depuis lors tu payas de retour
Ma passion qui bravait la défense
Cent et cent fois je répétai l'offense,
Sans que jamais, trahissant ma conscience,
Tu me fis quelque autre mauvais tour.

Plus tard commence une autre phase :
J'eus dix-huit ans !... Avec emphase,
A maman je fis mes aveux.
Je vantai le suave arôme
De la pipe... Et puis, j'étais homme !
Bref ! je suppliai tant qu'en somme,
Elle se rendit à mes vœux.

Depuis, lorsque mon âme
Est malade et réclame
Un moment de loisir ;
Lorsque l'on me délaisse,
Ou lorsque la tristesse
Me poursuit et m'opprime,
Tu fais mon seul plaisir.

O pipe aimée,
Quand ta fumée
Aux anneaux bleus
Dans l'air s'élève,
L'enroui fait trêve ;
Comme en un rêve,
Je suis heureux.

G. JOANNET.

M. A. LACROIX, étudiant en droit, est autorisé à prendre des abonnements pour notre journal.

CAUSERIE

Excommunié ! Tardivel m'a jeté de son sein ! Polisson, voltairien, sont les épithètes dont il m'abreuve dans son journal *La Vérité*, numéro du 30 novembre dernier.

J'avais tout candidement, en mon âme naïve de chroniqueur novice, relevé un travers de mœurs chez les jeunes filles à l'occasion des retraites.

J'avais dit que ces demoiselles s'abandonnaient trop à leur sensibilité pendant le temps des retraites, qu'elles exagéraient la portée des paroles du prédicateur, qu'elles commettaient la faute de devenir scrupuleuses. Ces idées étaient exprimées en termes figurés et sur le ton badin que j'ai adopté pour mes causeries sans prétention.

M. Tardivel, qui est un homme à la vue longue, y a découvert du persiflage impie. Lui, le pontife pontifiant depuis si longtemps du haut du Cap Diamant s'est baissé vers moi, infime ver de terre, pour chercher dans mes paroles..... une preuve, une preuve d'indiscipline parmi la jeunesse de l'Université Laval à Montréal.

Quelques semaines auparavant, M. Tardivel s'était aventuré sur un terrain qui lui était fort inconnu. Pour les besoins d'une discussion quelconque il avait taxé de mauvaise conduite les étudiants de Montréal. Monsieur J. B. Proulx, notre ancien vice-recteur, lui avait cogné sur les doigts en le démentant formellement et *LE JOURNAL DES ETUDIANTS* l'avait mis en demeure de prouver ses avancées.

Depuis lors, le rédacteur de *La Vérité* cherchait des preuves, et c'est sur un ton de triomphe qu'il écrit enfin l'autre jour : en voici une ! C'était un fait survenu après l'accusation ; ce fait ne consistait qu'en un badinage de chroniqueur bien inoffensif ; du reste, l'Université Laval n'est en aucune manière, directement ni indirectement, responsable de notre journal et encore bien moins de mes écrits. N'importe ! M. Tardivel était aux abois ; il lui fallait une preuve coûte que coûte.

Il n'a pu trouver mieux et s'est encore une fois montré sous forme de pistolet.

Eh bien, M. Tardivel, je suis fort jeune, je le sais ; mais je vous dirai tout de même que, eussé-je été trois fois plus âgé que vous, je n'aurais jamais commencé par vous appeler *polisson*, comme vous l'avez fait à mon égard.

J'ajouterai qu'ayant suivi les polémiques que vous soutenez dans la presse, j'avais été jusqu'ici convaincu, sinon de votre largeur d'esprit, du moins de votre sincérité et de votre bonne foi, mais que je perds aujourd'hui cette conviction en vous voyant donner à mes paroles une portée qu'elles ne peuvent avoir, et surtout en vous voyant essayer de rendre l'Université Laval responsable de mes écrits.

Enfin, je terminerai en vous informant que personne ici n'a attribué à mes réflexions fantaisistes sur les retraites de jeunes filles le sens que vous leur avez attribué. Tous, au contraire, ont la conviction que vous êtes retourné encore une fois à votre vieille habitude connue par tout le pays de guerroyer sans cesse, de pourfendre le plus de chrétiens possible sous prétexte de sauver la religion que vous avez la lubie de croire en danger.

JMAN MOQ.

LE YANKEE ET LE FRANÇAIS

L'opinion que les Américains entretiennent sur notre compte relativement à la connaissance de la langue française, n'est que médiocrement propre à nous donner de l'orgueil. C'est là la peu satisfaisante conviction que nous fournissent les observations faites au cours de voyages chez nos voisins ainsi que des renseignements recueillis ici de gens qui s'y connaissent.

Il n'y a pas de cela absolument longtemps, un jeune homme, qui venait de terminer un cours brillant au collège de St-Hyacinthe, s'en allait à New-York pour y étudier la médecine. Le commodore métal n'abondait pas chez lui. Il fallait se trouver des moyens de subsistance. Muni d'excellents certificats, il se présente dans de bonnes familles américaines comme professeur de français. On ne demandait pas mieux qu'apprendre le français, et à domicile, c'était plus attrayant encore. Mais, objectait-on à l'aspirant professeur, vous ne venez pas de France, et nous tenons pour suspect un français importé du Canada ; et ce n'est qu'après de bien sincères hésitations qu'on se décidait à accepter ses leçons.

Un autre jeune canadien, dans une situation analogue, rencontrait tout récemment les mêmes obstacles à Minneapolis. Il les évita en jouant la parisienne, en grassoyant à souhait, en mystifiant son monde avec un talent et une constance remarquable. Sans ses dispositions d'acteur, ses connaissances de la langue française lui eussent été inutiles.

Enfin les Américains ne vont en général apprendre le français que dans leurs *high schools* ou à Paris.

La voix de la presse franco-canadienne n'est pas précisément très puissante auprès du peuple manufacturier. Les oreilles de ces millionnaires ne lui sont pas particulièrement accessibles d'ailleurs. Il est aussi indiscutable que l'instruction est plus répandue et que le niveau des études est plus élevé en France que chez nous. Mais nos défaits Yankees ont quelque chose à apprendre sur la matière qui nous occupe avant de se flatter d'en avoir une opinion saine, exacte. Le français que parle, ou du moins, qu'écrit la classe canadienne-française instruite, tant des Etats-Unis que du Canada a été parlé à Paris, devant l'élite de la société de la grande capitale, par Chapleau, Mercier et d'autres Canadiens et y a été sincèrement applaudi. Le membre du congrès qui entendrait et comprendrait un discours français de M. Laurier se contenterait à coup sûr de la quantité pour lui et pour ses enfants et préférerait ce bagage à celui dont il peut se munir en fréquentant ses *high schools* à satiété.

Si Tarte, Fréchette ou Chapais s'avisent d'écrire sur les questions américaines, ils pourraient intéresser les Yankees qui entendent le français, et si ces derniers veulent bien lire de temps à autre l'*Opinion Publique* de Worcester ou l'*Indépendant* de Fall River, — pour ne mentionner que deux journaux canadiens-français des Etats-Unis — ils en auront leur compte, qu'ils soient membres de l'A. P. A. ou simplement démocrates.

C'est là un français qui ne serait pas méconnu à Paris ; et — tout en reconnaissant des talents particuliers chez certains hommes — nous pouvons dire que c'est celui dont on acquiert les principes dans les bonnes écoles du Canada et que peuvent, en assez grand nombre, enseigner ceux qui en sont.

Mais pour le brave Yankee comme pour l'obulent Anglais, le *col nîl* est un personnage de second ordre, et toute marchandise perd de sa valeur dans les mains d'un vendeur à piètre étiquette.

— L'Union.

A M. le Directeur du "Journal des Etudiants."

Une Observation à l'Étude

AU SÉMINAIRE DE STE THÉRÈSE

Me voici à l'étude. J'ai mis la dernière main à mon résumé de philosophie. Que faire de ce moment loisible que j'ai devant moi ? Oh ! tenez ! je cède à la tentation d'observer un peu ce qui se passe dans cette vaste salle d'étude, où se meuvent cent quatre-vingts élèves.

Mon oreille écoute avec satisfaction le langage de la plume qui bruisse harmonieusement, et reproduit dans ses traînées humides tout ce que l'esprit a de beau et de noble.

Je me plais à cet éloquent silence que j'appellerais *grand causeur*. Ce remuement des élèves qui reprennent sur leur siège une position nouvelle, ce caquet intermittent des feuilles qui roulent sous les doigts, enfin le clapiement des lèvres, qui est l'indice extérieur de la mémoire en action ; tout cela se fusionne et ne forme qu'une harmonie, qu'un bruit caractéristique.

Depuis le grave philosophe senior jusqu'à la modeste pygmée de sixième, tous rivalisent dans un concert de travail et d'émulation. J'aime à voir ces visages brillants et épanouis sous l'effet d'une solution heureusement trouvée.

Sur les premiers bancs en avant de l'étude sont répandus les élèves des classes inférieures. Ils s'annoncent plus allègres et plus libres que les autres, peut-être à cause d'une légèreté inhérente à leur jeune âge. Encore novices dans le maniement du français et du latin, ils sont lents et chipotent leur ouvrage. Au moment où j'observe, je remarque une certaine agitation dans leurs rangs. Je comprends : on procède au passage d'un billet ; mais on ralentit sa marche, car le maître lance de terribles œillades de ce côté-là ; sa sagesse, son métier non d'un jour, le mettent au courant de ce qui peut probablement se passer. Mais on multiplie tant les mouvements et les gestes que l'argus doit se désister de son premier soupçon ; il est triché, joué et blagué puisqu'à l'autre bout je vois sourire l'heureux destinataire. Il sourit, ai-je dit, ah ! je m'imagine facilement. Il s'agissait sans doute d'une déclaration d'amour, d'une réponse à un bon mot, à un doux regard, que sais-je moi. Mais laissons le avec son petit bonheur, si toutefois on peut en trouver dans ces bagatelles.

Je continue et j'aborde de gros et grands jeunes gens : humanistes, rhétoriciens et philosophes.

Les humanistes m'ont donné ce soir l'impression de gens assez affairés ; c'était l'être en effet que de se trouver retenus dans les difficultés d'une version grecque. Ils font rouler assez nonchalamment leurs doigts sur les pages de leur gros dictionnaire. Attachés au travail par une liaison très

intime, ils semblent cependant comprendre la valeur du temps.

Passons à la deuxième série de ceux qui sont versés dans la littérature. Les rhéteurs en effet ont un peu vieillissés ; les horizons de la grande littérature sont plus larges et plus familiers pour eux. A leur tête en réclusion, on devine les difficultés qui les captivent ; j'apprends qu'ils ont à faire parler un brave général haranguant des soldats magnanimes. Un mouvement d'impatience, mais non de découragement, indique qu'ils n'ont pas encore trouvé un sentiment assez généreux, une expression assez forte, pour rendre une idée nationale et patriotique.

Ce soir les philosophes ont dans leur attitude quelque chose qui tient de l'extraordinaire. Le front presque accolé à leur pupitre, la tête recouverte d'une visière démesurément grande, ils sont comme s'ils n'étaient pas. Tous sont occupés, mais leur genre de travail varie beaucoup. Quelques-uns, un doigt sur leur philosophie et sur leur cahier, leur plume qu'ils font avancer à la cursive, résument la leçon du lendemain ; ils paraissent insensibles à tout bruit. Certes, c'est que l'amour de la philosophie contribue à rassasier leur esprit et à dissiper toute grave distraction. En effet, que de jouissances, que de charmes dans cette science qui nous met en relation avec la vérité elle-même, avec Dieu, avec l'âme et le monde matériel. "A mesure que nous avançons, nous sentons naître en nous un désir insatiable de tout connaître, de tout creuser et de tout approfondir." L'homme apprend à se connaître et conséquemment il lui devient plus facile de se frayer un passage à travers les difficultés du monde.

D'autres sont en intime confidence avec leurs auteurs favoris, Lafontaine, Louis Veulliot, Frédéric Ozanam, etc. Ce sont de ces auteurs effectivement qu'il importe d'aimer, de cultiver, si l'on veut acquérir un quelque chose de leur souplesse, de leur simplicité et de leur grâce. A bas ces livres légers, ces romans dont les pensées immorales parodent dans des phrases mielleuses et sonnantes. Ces livres ont toujours eu pour effet de prêcher l'émanicipation du cœur et finalement, si je puis m'exprimer ainsi, de métamorphoser en une créature perverse une créature faite à l'image de Dieu.

J'en vois un bon nombre d'autres qui paraissent profondément plongés dans les rêveries. Peut-être est-ce l'avenir qui se dresse devant eux ? Ils anticipent sans doute à entrer dans la vie réelle future ; déjà ils échafaudent de grands travaux, construisent des plans merveilleux, se donnent une place parmi les stylistes de la littérature et "possèdent tout avec la ferme conviction de la jeunesse et l'entraînement irrésistible de la vocat' on."

Je me hâte d'en finir avec cette observation, par trop longue. Néanmoins je me retire enchanté de ce petit voyage autour de l'étude, dans lequel j'ai rencontré l'exemple du travail à suivre, travail opiniâtre, persévérant qui nous donne toujours la satisfaction du devoir accompli.

ALFRED DE LORISAU,
Séminaire Ste-Thérèse.

Novembre 1895.

Souvenirs et Réflexions

Le dernier numéro du JOURNAL DES ETUDIANTS contenait une citation tirée d'un des discours du Principal Grant, de Kingston, et fort élogieuse à l'adresse de nos hommes publics.

Cette citation, que j'avais pourtant lue plusieurs fois déjà, reproduite sur notre organe à nous, a évoqué en moi tout un monde de réminiscences, réminiscences qui, pour ne pas dater de bien loin, n'en ont pas moins leur charme à mes yeux.

Je me rappelai, en particulier, qu'il y a exactement trois ans, je crois, si mes lecteurs veulent bien m'accorder les trois jours de grâce que j'exige de mes créanciers, ce même Principal Grant, dans un discours prononcé à Kingston le jour de la Saint-André, avait dit des paroles bienveillantes à l'adresse des Canadiens-français, recommandant à ses conationaux d'estimer et de respecter les premiers habitants et les premiers colons de notre sol. Ces paroles de paix, aussi admirables que rares, avaient excité mon enthousiasme juvénile, et tout ému, je commettais, sans avoir conscience de moi, crime de lèse-poésie, le double sonnet suivant :

LA LANGUE FRANÇAISE

AU PRINCIPAL GRANT

I

Sur la côte indienne et sur le Saint-Laurent,
Nouveaux héros ornant sa couronne de gloire,
Albion promettait un oeil de conquérant,
Superbe, au lendemain d'un traité dérisoire.

Mais régner, c'est futile : il faut être tyran ;
En vertu il faut changer le laurier de victoire,
Marâtre, elle veut voir ces fils d'un autre sang
Abandonner leur langue, oublier leur histoire.

On protesta longtemps ; mais petit à petit
Le temps faisait son œuvre, hola ! Quand retentit
D'un Anglais éminent la parole vibrante :

"O vous qui l'Angleterre ou méprise ou tourmente,
"Premiers colons du sol, Français, je vous soutiens !"
Noble Grant, sois béni de tous les Canadiens !

AU PEUPLE CANADIEN

II

Et toi, peuple, qui veux conserver ton langage
Et vois sa pureté s'affaiblir tous les jours,
Qui, lisant les écrits des tiens, à chaque page
Sens des termes anglais l'audacieux concours.

Et qui vois tes enfants, nonobstant l'avantage
Du talent, du travail, dépréciés toujours,
Ecoute ce grand homme, admire son courage,
A ses mâles accents, accorde tes amours.

Ah ! l'Anglais entendit cette fière éloquence !
Mèra-t-il ? Verra-t-on jamais son arrogance
Enfin rendre justice aux nôtres ? Je ne sais...

Mais qu'au moins notre peuple, instruit par ces paroles,
Abandonnant les vœux et les souhaits frivoles,
Conserve intact et pur l'idiome français.

Le journal auquel j'offris ces vers les accepta... à cause de l'idée. Cependant, le rédacteur en chef dut y mettre la main pour les rendre à peu près présentables. Ils n'ont guère dû leur publication, je le crains, qu'à leur actualité. La guerre à l'anglicisme battait alors son plein, on dévorait Luegigan et on relisait Buies ; les journalistes discutaient des questions de langue et il y avait un peu partout des efforts pour s'améliorer. C'était un bon temps ! Aujourd'hui l'on ne voit guère que M. Rinfret et notre ami Jean de Laval qui sonnent encore le clairon d'alarme. C'est une grande faute. Le JOURNAL DES ETUDIANTS ne pourrait-il pas s'occuper un peu de cette immortelle question des anglicismes et des canadianismes ?

A l'époque où j'écrivais les vers que j'ai cités, j'étais tellement, comme beaucoup d'autres, échauffé par cette question de langage, que je ne

doutais pas un seul instant que mes vers ne fussent superbes. Aujourd'hui, je suis pénétré du contraire, comme mes lecteurs ont dû l'être dans le temps. Robert Burns, le poète écossais, a dit quelque part : "Si nous pouvions nous connaître nous-mêmes comme les autres nous connaissent !..."

* * *

Revenons au Principal Grant, que, malgré ses bonnes paroles, le journal accuse de n'être pas toujours tendre pour les Canadiens-français. Cet homme que l'on voit figurer sur les plates-formes politiques à côté de Dalton McCarthy et de ses semblables n, par un bizarre contraste, écrit dans le *Picturesque Canada* en particulier, des appréciations flatteuses et justes de notre race, de nos collègues, de nos institutions. Il a prêché, dans plusieurs de ses discours, la tolérance religieuse, et a fait sur l'union des races et des provinces les réflexions suivantes : "La province de Québec ne peut pas rester perpétuellement étrangère entre les provinces maritimes d'un côté, et Ontario de l'autre, puisque nous appartenons tous à la même organisation politique, et la cause de son isolement passé ne doit pas être imputée à la race française seulement ; nous avons été aussi ignorant des qualités de l'habitant que lui était indifférent à tout ce qui nous concernait. Combien de choses il y a là-bas que nous ne connaissons pas encore !... Quiconque a remonté le cours du Saint-Laurent en plein jour doit avoir gardé l'impression qu'il y a, juste au centre de la Puissance, une civilisation chrétienne, différant quelque peu de la nôtre, mais surpérieure à bien des points de vue".

Comment concilier ces professions de principes avec l'attitude du Principal sur la question des écoles ? Je ne vois d'échappatoire que ce mot de Montaigne : — "L'âme aime la sympathie, mais l'esprit aime les contrastes."

A tout prendre, M. Grant, adversaire ou ami, est un de ceux dont on peut dire, comme Marc-Antoine de Brutus, dans la tragédie de Shakespeare : "C'est un homme !"

Mais assez rêver tout haut ; je refoule les souvenirs de cette époque d'où date mon sonnet, et de mande pardon à mes amis lecteurs de les avoir entretenus de toutes ces choses, qui à coup sûr, leur ont paru insignifiantes. Je promets de ne plus recommencer ; ...mais l'esprit est prompt, et la chair est faible.

Ed. S.

BRUNES ET BLONDES

—Y a-t-il plus de blondes qui se marient que de brunes ou plus de brunes que de blondes ?

—Un statisticien a découvert que seulement 55 pour 100 de blondes se marient, tandis qu'il se marie 79 pour cent de brunes !

NOMS DE COULEURS

On rit volontiers de la bizarrerie des noms qui servent à désigner les couleurs des vêtements féminins. C'est ainsi que les femmes s'habitent de *bleu électrique*, de *fraise écrasée*, de *lois-faller*, etc. Mais que sont ces désignations fantaisistes auprès des appellations ultra-bizarres d'autrefois, de celles qui avaient cours sous Louis XIV, par exemple ! A cette époque on a, en effet, entretenu, connus les couleurs de *veuve réjouie*, de *singe mourant*, de *ris de guenon*, de *désir amoureux*, d'*Espanol malade* et de *trépassé revenu* !

Le bureau du JOURNAL DES ETUDIANTS, à l'Université Laval, sera ouvert à tous les mercredis soirs, de huit à dix heures.

Propos du Docteur HYGIENE

La dyspepsie des gens d'esprit

En épigraphe de sa *Physiologie du goût*, Brillat-Savarin inscrivait cet aphorisme, devenu célèbre :

Les animaux paissent,
L'homme mange,
L'homme d'esprit seul sait manger.

Ce qui était peut-être vrai au commencement du siècle ne l'est sûrement pas aujourd'hui. La plupart des hommes d'esprit ne savent pas manger. L'activité fiévreuse de la vie moderne amène beaucoup de gens à abrégier la durée des repas ; en particulier, le déjeuner s'expédie hâtivement et cette pratique est une cause de dyspepsie dont on ne saurait s'exagérer la fréquence.

Encore si, restant peu de temps à table, nous imitions les Japonais chez qui la politesse interdit absolument de parler pendant les repas. Quand un plat leur paraît bon, ils en expriment leur satisfaction par des gestes gracieux adressés au maître de la maison. Ils croiraient lui faire injure en ouvrant la bouche pour autre chose que pour manger.

Assistez au déjeuner d'un avoué : il vient d'expédier son dernier client à l'heure où il devrait partir pour le Palais. Il faut bien mettre les bouchées doubles ; sous peine d'être en retard, et pour *faire couler* les gros morceaux qu'il avale coup sur coup, il s'ingurgite de grands verres d'eau rouge et, sans prendre le temps de souffler, il monte en voiture pour ne pas manquer à l'appel.

Regardez notre Parisien dîner en ville. La politesse française lui défend de se taire, comme au Japon ; elle lui interdit aussi de parler avec la bouche pleine d'aliments. Par surcroît de malheur, la galanterie française commande de servir les dames en premier, si bien que ses deux voisines ont fini de manger au moment où son tour arrive ; à moins d'être malappris, il doit, pour leur répondre, avaler les morceaux tout ronds, et c'est là le principal motif pour lequel tant de gens supportent si mal les grands dîners qu'ils digèrent parfaitement si l'on servait à la ronde.

N'exagérons rien. Il existe des estomacs privilégiés qui résistent quand même. Mais il en existe beaucoup pour lesquels les aliments imparfaitement broyés sont un vrai poison.

La *dyspepsie sans le savoir* constitue une variété extrêmement fréquente ; il est rare que les dyspeptiques souffrent de l'estomac ; vous les entendrez même dire qu'ils ont un estomac excellent. Ils me rappellent la vieille fable de Ménénus Agrippa : c'est tout l'organisme qui souffre quand l'estomac est maltraité.

Une calvitie précoce, quelques boutons d'acné sur la figure, un peu de dystonie en montant les escaliers, une bouffée de chaleur aux joues un quart d'heure après le déjeuner, un violent besoin de fumer après les repas, une légère somnolence, bientôt surmontée, vers dix heures du soir, peu d'aptitude au travail pendant les heures qui suivent le réveil ; il suffit d'une partie de ces symptômes pour vous signaler un candidat à la dilatation de l'estomac et à la goutte. Suivant la savante énumération de Molière, faite évidemment sous la dictée de Renaudot, il tombera dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie....., et il faut ajouter souvent le cercle vicieux de l'obésité, les

affections uriques du foie ou des reins, etc.

Nous sommes encore bien loin de l'époque où le public saura qu'il *vaut mieux prévenir que guérir*. Ce précepte fondamental de l'hygiène sera sans doute en honneur au XXe siècle. En attendant, les surchauffés de la vie parisienne recourent aux vacances, aux eaux minérales, aux laxatifs, à la diète lactée pour tâcher d'améliorer leur état. Ils veulent *faire quelque chose pour la santé*, pendant un ou deux mois par an : mieux vaudrait ne rien faire contre la santé toute l'année.

Il est extrêmement difficile d'enseigner à nos gens à manger hygiéniquement. Vous les déciderez à prendre des médicaments : on a toujours le temps d'avaler une pilule ; vous les déciderez plus malaisément à mâcher convenablement. Bien des gens qui trouveront le temps d'aller faire une saison de Vichy vous diront qu'il leur est impossible de consacrer cinq minutes de plus, tous les jours, à leur déjeuner. Et cependant, ces quelques minutes par jour sont gagnées avec usure par la suppression de bon nombre de maladies qui viennent arriérer l'homme au milieu de ses occupations. J'ai vu dans ma clientèle bien des dyspeptiques s'affranchir de douleurs gouteuses ou rhumatismales et voir disparaître complètement des insomnies rebelles, par la simple observation des règles que je vais tracer.

Pour mâcher convenablement la viande, car c'est là le point essentiel, il faut commencer par s'habituer à ne jamais mêler, dans la même bouchée, le pain et la viande. Prenez une petite bouchée, mâchez-la une trentaine de fois, sucez et avalez la partie réduite en bouillie, et continuez à mâcher le résidu. Vous vous apercevrez bientôt que le bœuf et le mouton ôtés ou grillés demandent une trituration plus prolongée que les viandes blanches ou braisées ; vous verrez que le poisson est bien plus aisément mâché que la viande, et vous comprendrez alors pourquoi certains dyspeptiques se trouvent bien de restreindre leur alimentation au poisson, aux œufs et au laitage : bien souvent, la diète lactée n'a d'autre utilité que de fournir un aliment parfaitement divisé.

La mastication minutieuse a pour effet imprévu qu'on se rassasie avec une quantité d'aliments beaucoup moindre ; sous la pression de l'ennui, celui qui mâche comme il faut cesse bientôt d'être gros mangeur ; il lui devient facile de suivre une seconde règle, fort importante aussi, qui est de boire modérément en mangeant : deux verres, à chaque repas, peuvent parfaitement suffire à un homme qui en buvait quatre lorsqu'il avalait les morceaux tout ronds. Le besoin de fumer devient aussi beaucoup moins impérieux.

Sous l'influence de la mastication obstinée et de la modération dans la quantité de liquide absorbée en mangeant, certains obèses dyspeptiques diminuent de poids avec une étonnante rapidité et bien des dilatations de l'estomac finissent par guérir sans qu'il soit besoin de recourir aux rigueurs de la diète sèche du professeur Bouchard.

L'eau rougie, notre boisson nationale, est une cause de dyspepsie extrêmement fréquente et non moins fréquemment méconnue. Nombre de gens se porteraient à merveille s'ils se mettaient à l'eau claire, cette boisson favorite des centenaires. L'esprit reste confondu quand on voit trois peuples voisins boire, en mangeant, l'un de l'eau rougie, l'autre de la bière, le troisième du thé. Au lieu de choisir leur boisson habituelle d'après le lieu de leur naissance, les hommes ne feraient-ils pas mieux de se régler d'après leur tempérament individuel ? J'en connais qui se sont aperçus à cinquante ans que, pour eux, le vin, même dilué dans beaucoup d'eau, est

absolument nuisible et qui ont vu cesser leurs incommodités comme par enchantement, en se mettant à l'eau, au thé ou au cidre : le professeur Lee compte à son actif beaucoup de succès dus à cette pratique.

Pour terminer, je voudrais dire un mot du sel, cette panacée des arthritiques.

J'avais cru pendant bien des années que si l'on met des silières sur les tables, c'est uniquement pour qu'on puisse en ajouter dans les œufs à la coque, que la cuisinière ne peut pas saler d'avance. Grande erreur ! La sagesse des nations a découvert qu'il y a des gens pour lesquels une grande quantité de sel est nécessaire, et qu'il en est d'autres qui deviendraient malades s'ils mangeaient très salé. La silière est là pour permettre à chacun de saler au degré voulu. Bien des gens sont conduits, par leur instinct, à saler dans la proportion qui leur convient ; mais il en est d'autres, les gens dont je parlais en commençant, qui traitent la nourriture par le mépris, et pour qui le charme de la conservation constitue tout l'attrait du repas : il ne leur est jamais venu à l'idée de recourir à la silière.

Le sel agit-il pour fournir de l'acide au suc gastrique ? Exerce-t-il une action antiseptique dans le tube digestif ? Je l'ignore. En tout cas il possède un pouvoir laxatif très appréciable, et sous son influence, ceux qui vont en boire à Wiesbaden voient souvent se régulariser leurs fonctions intestinales à un degré tout-à-fait surprenant. Aussi bien et mieux qu'on prend *Vichy chez soi*. On peut compléter cette cure en répartissant sur l'année les trente bains chauds qu'on va prendre dans cette station. Le bain à 40 degrés est un vrai bienfait pour les arthritiques : plus il est chaud, salé ou non, mieux il agit en provoquant une forte sudation, et aussi moins il expose aux refroidissements, qu'on en sort. Je ne prétends pas avoir épuisé le vaste sujet de la dyspepsie des arthritiques. Mais sans nier l'utilité des cures thermales, des promenades matinales, des frictions sèches et de la gymnastique, je crois devoir leur prescrire d'abord et avant tout la mastication minutieuse de la viande, puis la limitation modérée de la boisson, l'usage du sel, qui n'augmente en aucune façon leur soif et enfin, dans certains cas, la suppression absolue du vin : Je crois que ceux qui suivent ces conseils peuvent impunément dîner en ville, tandis que les grands dîners, où l'on viole généralement toutes ces règles, sont absolument funestes pour un grand nombre d'habitants des villes.

JALVA.

Les amis

Ils sont de toutes les couleurs, c'est la classe la plus féconde en variétés bizarres. Nous avons l'*ami despote*, qui nous fait faire ses commissions...; l'*ami spirituel*, qui fait des mots à nos dépens...; l'*ami indiscret*, qui raconte aux hommes nos petites faiblesses, et aux dames nos infirmités...; l'*ami gêné*, qui est encore bien gênant...; l'*ami parasite*, qui nous mange...; l'*ami spéculateur*, qui nous gruge ; enfin mille espèces d'amis dont le dénombrement serait éternel...

V. S.

AVIS

Nos agents chargés de collecter le prix de l'abonnement au JOURNAL DES ETUDIANTS doivent être porteurs d'une autorisation signée par le Directeur, M. Joseph Beaulieu.

FROID DE LOUP

J'entendais sur la rue, l'autre jour, plusieurs personnes se plaindre de la froide température dont Montréal a été gratifiée au commencement de décembre. "Brrr ! quel froid !" tel était le refrain.

Je ne pouvais m'empêcher de sourire chaque fois que j'entendais ces plaintes amères de nos bons Montréalais. Car, voyez-vous, j'en ai vu bien d'autres, moi qui suis né et ai vécu à 360 milles de la métropole, dans ces régions du golfe que l'on désigne ici sous le nom d'*En bas de Québec*.

Voulez-vous que je vous en cite un exemple ? Oui.

L'histoire que je veux vous raconter a le mérite 1° d'être courte. 2° d'être vraie ; deux qualités que l'on rencontre trop peu souvent, hélas !

Je terminais, au collège de R, avec neuf compagnons, mon cours classique. Notre professeur de chimie — un savant — entre un matin en classe. Sa figure pâle indiquait qu'il avait travaillé tard dans la nuit. Quand il commença à parler on devina qu'il avait dû faire une importante découverte et qu'il allait nous la communiquer. En effet il nous annonce que les deux heures de classe allaient être employés à une expérience très importante. Nous ne demandions pas mieux.

Après quelques préliminaires, il quitta sa chaire de professeur et pénétra seul dans le laboratoire de chimie.

Il faisait cette journée-là un froid de loup, et quiconque se hasardait à sortir sans cache-nez s'exposait à se geler à blanc l'appendice nasal.

Nous attendions avec une impatience facile à comprendre l'ordre de notre savant professeur de pénétrer avec lui dans le laboratoire, quand tout-à-coup, la porte s'ouvre et il apparaît la figure bouleversée, tenant à la main une large bouteille.

"Mes chers amis, dit-il, quand il eut gagné son pupitre et posé devant lui la fameuse bouteille, je devais faire devant vous, ce matin, une expérience très intéressante et j'avais besoin pour cela de l'alcool que contient la bouteille que vous voyez. Eh ! bien, phénomène étrange, inouï, cet alcool s'est solidifié sous l'influence du froid !"

A cette déclaration inattendue, nous surgissons de nos sièges et d'un seul mouvement nous nous élançons vers la chaire du professeur. Imaginez-vous donc ! de l'alcool à 94° converti en glace !!!

Non, c'était impossible, nous ne pouvions pas le croire, le professeur voulait nous mystifier. Chacun de nous, cependant, prend la bouteille dans ses mains, l'agite, la retourne en tous sens. C'était, en effet, la bouteille qui contenait l'alcool dont nous nous étions servi la veille encore, mais il fallait bien se rendre à l'évidence, cet alcool était solide !

Phénomène étrange, en vérité. Car dans le golfe le froid a beau être presque sibérien, il n'est pas assez fort pour solidifier de l'alcool à 94°.

On approche la bouteille du feu et peu à peu, la chaleur s'en emparant, son contenu reprend sa fluidité première.

L'un de nous y trempe une tige en verre, la porte à sa bouche, et, ô découverte ! s'aperçoit que cet alcool n'a aucune saveur !

Nouveau problème non moins difficile à résoudre que le premier. "L'alcool perd-t-il sa saveur par la congélation ?"

Une autre question se pose alors à notre esprit : ce liquide contient-

il tous les principes constitutifs de l'alcool qui n'a pas subi la congélation ?

"Faisons-en l'analyse," s'écrie l'un de nous. Et aussitôt on se met à l'œuvre. Quelques minutes qui furent longues comme des siècles, s'écoulaient, l'expérience touche à sa fin, elle est terminée, et le croiriez-vous. Je vous le donnerais en cent, en mille que vous ne parviendriez pas à le deviner — on constata que le contenu de la bouteille se composait de deux parties d'oxygène pour une partie d'hydrogène..... "Aqua pura !" nous écriâmes-nous en chœur...

La cloche annonçait la fin de la classe.

Il nous avait fallu près de deux heures pour découvrir que ce que contenait la fameuse bouteille, était de l'eau... de l'eau pure.....

Nous apprîmes, plus tard, que quelques-uns de nos confrères au collège étaient parvenus à pénétrer dans le laboratoire de chimie, avaient royalement rendu les honneurs à Bacchus, et, pour sauver les apparences, avaient remplacé par de l'eau l'alcool consommé.

Il faisait un froid de loup cet hiver-là !

ARTHUR.

Utilité de la gymnastique

C'est malheureusement un préjugé trop répandu dans toutes les classes de notre société, que la science de la gymnastique ne présente aucune utilité. Certain, et c'est le plus grand nombre, la désignent comme étant trop peu de chose, d'autres la condamnent absolument, parcequ'ils s'imaginent que la gymnastique consiste à étonner un public, toujours avide d'émotions violentes, par des tours fantastiques que les acrobates exécutent dans les cirques ou sur les places publiques, tandis qu'on devrait la juger par les bienfaits qu'elle répand soit dans les gymnases, soit encore dans les maisons d'éducation. Le véritable but de la gymnastique, est de former l'homme capable de supporter la fatigue et la souffrance, en un mot capable de vivre. On a mis beaucoup de choses dans la science des exercices physiques. Voici, par exemple, la définition qu'en a donné le colonel Amoros, fondateur d'un système de gymnastique militaire qui a rallié de nombreux partisans. Suivant lui "la gymnastique est la science raisonnée de nos mouvements, de leurs rapports avec nos sens, notre intelligence, nos sentiments, nos mœurs, et le développement de toutes nos facultés. Elle embrasse la pratique de tous les exercices qui tendent à rendre l'homme plus sensible, plus fort, plus industrieux, plus adroit, plus souple et plus agile ; et qui le disposent à résister aux intempéries des saisons, aux variations des climats, à supporter les privations et les contrariétés de la vie, à vaincre les difficultés, à triompher des dangers et des obstacles, à rendre enfin des services signalés à la patrie et à l'humanité. La bienfaisance, et l'utilité commune sont le but principal de la gymnastique, la pratique de toutes les vertus sociales, des sacrifices les plus difficiles et les plus généreux, sont ses moyens ; la santé, le prolongement de la vie, l'augmentation de la force et de la richesse individuelle et publique, sont ses résultats positifs". Il est vrai qu'on trouve tout cela dans une gymnastique bien raisonnée, et c'est sans doute

ce qui avait conduit les peuples de l'antiquité, à considérer les exercices du gymnase comme la partie la plus essentielle de l'éducation, et rien n'était négligé pour rendre les hommes sains, agiles et robustes.

La gymnastique est la culture régulière du corps, et le plus souvent on laisse à la nature le soin de ce développement ; et on ne s'aperçoit pas que là comme partout, la nature a besoin d'être aidée. C'est une vérité reconnue en physiologie que lorsqu'un organe n'est pas exercé il s'atrophie ; il en est de même pour nos facultés, véritables organes moraux.

N'exercez point votre activité vous deviendrez un être faible à tous les points de vue : faible de volonté et par conséquent incapable de lutter dans la vie ; faible de corps et par conséquent prédestiné à la maladie et à la souffrance.

Cette faiblesse morale et physique, se traduisant à l'extérieur par des suicides ou des morts prématurées, n'est elle pas un des traits caractéristiques de notre siècle, où les hommes se livrent sans répit aux travaux sédentaires du cabinet, et où le travail manuel des ateliers et des champs est remplacé, de plus en plus, par le système mécanique.

C'est donc maintenant, surtout, que l'industrie devient purement mécanique, que le bien être se répand dans presque toutes les classes de la société, qu'il nous faut davantage réagir contre cette mollesse qui tend à nous engourdir et qui est la source de tous les maux qui font dégénérer un peuple. Il faut retremper nos membres affaiblis dans l'exercice comme dans une source bienfaisante, et cultiver avec le plus grand soin nos facultés physiques et intellectuelles, en nous rappelant le fameux axiome des peuples anciens : *mens sana in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain.

RIRÉO.

LE FIGARO

Revue mensuelle, humoristique, littéraire et sociale. Grand format de 16 pages, papier de luxe, couverture lithographiée, 75 gravures, etc. Abonnement : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents.

Le FIGARO est en vente dans tous les dépôts de journaux des Etats Unis et du Canada, à 10 cents le numéro. On demande des agents dans tous les centres canadiens des Etats-Unis et du Canada. Salaire de \$3 à \$5 par jour aux agents compétents. Adressez toutes communications relatives à l'administration et à la rédaction du FIGARO au directeur, Urbain J. Ledoux, Biddeford, Maine, U. S. A.

BOURDALOUE

Un prédicateur disait : "Quand le père Bourdaloue prêchait à Rouen, il y causait bien du désordre ; les artisans quittaient leurs boutiques, les médecins leurs malades. J'y prêchai l'année d'après, j'y remis tout dans l'ordre.

GROSBINET

A table d'hôte, Grosbinet roule des yeux comme s'il cherchait quelque chose.

Vous désirez ? dit son voisin — Des cornichons, monsieur. — Je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette.

Le vin de mon oncle

NOUVELLE

(Suite)

Je me regorgeai, très fier de cette méprise de mon oncle, qui me flattait.

— Il faut croire, alors, que j'ai un peu la bosse du latin. Je vous affirme que personne ne m'a aidé.

Une joie subite éclaira la face amaigrie de mon oncle. Il relisait ma copie, ponctuait de "bien ! très bien !" les passages qui lui plaisaient.

— Mon cher enfant, me dit-il en m'attirant à lui, après cette seconde lecture, viens que je t'embrasse !

Et, dans un de ces élans de pieuse allégresse que lui inspirait toujours la manifestation des faveurs d'En-haut, il ajouta, sa main bénissante étendue sur moi :

— Dieu t'a certainement élu pour être une des lumières de son Eglise, quand tu seras prêtre.

— Prêtre ! C'est vrai ! Mon oncle espère que je serai prêtre ; ma mère le désire aussi. Prêtre !

L'avenir subitement évoqué, en ma pensée, par ce seul mot, chasse, loin de moi, la joie de mon succès d'écolier. Ce mot pèse sur moi, menaçant, redoutable, quand, mon oncle parti, je me trouve seul dans le jardin. Il avive l'angoisse que je porte en moi, secrètement, depuis que ma mère et mon oncle, sans s'en douter, ont dressé ce mot redoutable, devant moi, comme une épouvante que je voudrais, mais vainement, dominer, pour leur faire plaisir.

Prêtre ! Ah ! je crois bien maintenant que je ne dois plus penser à Riette !

Je ne sais plus ce qui se passe en moi. Il y a eu des moments où la crainte de perdre mon âme m'a fait accepter cette idée de prêtre suggérée par ma mère et mon oncle. Ils n'auraient tant ! Cela leur ferait, à l'un et à l'autre, un tel plaisir ! La vie de ce monde n'est pas si longue. Et que valent ses plaisirs au prix du salut de notre âme ?

Aujourd'hui, je suis en proie à quelque bien puissante tentation. J'aimerais mieux subir je ne sais quel supplice interminable que de soutenir le poids de cette pensée d'être prêtre. Il me semble que je vais entrer dans d'épaisses ténèbres sans fin où je vais souffrir sans trêve et toujours, toujours ! Il s'agit en moi des choses que je ne peux pas dire. Des frémissements douloureux m'étreignent en des endroits de mon être que je ne sais pas nommer. Et je pleure, je pleure à chaudes larmes, lamentablement, pour quelque mal profond qu'on m'a fait je ne sais où.

La bonne Zénaïde a dû venir me chercher sous la tonnelle où, la tête dans mes bras ployés sur la table, je répandais des larmes silencieusement. Je ne réponds à ses questions que par des sanglots qui soulèvent ma poitrine. Son déjeuner m'apaise. Mais une tristesse si lourde s'obstine sur moi que je n'éprouve même pas de plaisir à regarder les images de l'Histoire de la Révolution française de M. Thiers, dont mon oncle a fait venir de Paris l'édition illustrée, payable par abonnement, à cinq francs par mois.

Dieu sait pourtant si la pensée de ces généraux de vingt-six ans, partout victorieux, avait le don de m'enflammer. Mais je ne leur ressemblerai jamais. Prêtre ! Je serai prêtre !

Et les heures me paraissent longues...

Si encore il me venait du goût pour quelque chose qui m'amuse-

rait !... Je sens seulement une mollesse, une inertie, par tout mon corps, qui me tiennent, stupide, devant l'immensité silencieuse des champs. Rien ne m'empêcherait de m'évader, de courir jusqu'aux pâturages de Réméjadou. La seule idée des jeux puérils où j'ai pris tant de joie me donne pitié de moi-même. Que pourraient, contre mon chagrin, les plus vives parties de chevette ou de cochonnet ? Et les rires des fillettes de mon âge dont la fraîcheur apaiserait ma peine me sont douloureusement interdites désormais.

Je préfère demeurer là, dans le jardin de mon oncle, le cœur noyé dans ma souffrance muette. Les regards perdus dans les profondeurs du ciel lointain. J'ignore combien de temps je me suis tenu dans cette immobilité. Je n'aperçois seulement que le soleil s'incline vers les montagnes, là-haut. A la fin, mes nerfs s'impatientent de la torpeur qui m'accable. Je me lève, je grimpe sur un banc, je m'accoude au mur du jardin et je regarde la grande ombre du Bois Grand et de Chanteperrin s'allonger sur les guérets, tandis que le soleil fait flamber leurs cimes, qui semblent lui manger peu à peu la face et lentement l'absorber.

Personne encore ne revient au village par les routes désertes. Rien ne bouge hors des maisons abandonnées pour les suprêmes labours d'automne. Et mon isolement n'est si douloureux que j'ai envie de crier n'importe quoi, pour le tromper, comme les enfants chantent, dans la nuit, pour tromper leur envahissant frayeur.

— Ah ! mon oncle, si c'est pour me faire passer une bonne journée que vous m'avez mis en tête vos idées de prêtre, vraiment !...

Mais je vois tout à coup s'avancer là, sur la pente de Combe-Rouge, à cent pas de notre vigne, devinez qui ? Marguerite Portal, le bras chargé d'un panier qui lui pèse, mais grandie, me semble-t-il, et si alerte, malgré son fardeau, qu'elle a l'air d'effleurer la terre à peine, à marcher ainsi dans le soleil.

Je ne sais plus ce qui m'arrive à moi. Je sens mon cœur sautiller dans ma poitrine comme un oiseau let contre les barreaux de sa cage. Mes yeux se brouillent, mes jambes fléchissent. Mon Dieu ! est-ce que je vais mourir, à présent ? La vérité est que mes forces défaillent. On dirait que tout mon sang s'en est allé par mes veines ouvertes. Et c'est cette Riette qui me fait tout ce mal, je le sens bien. Tout s'obscurcit devant mes yeux. Je ne distingue plus rien, hormis ces cheveux de Riette que le soleil fait flamber autour de son front comme une mousse d'or fin. Mon oncle a raison : Satan lui-même les a tissés, ces cheveux diaboliques, dans les flammes de son enfer. Je ferme les yeux, pour ne plus penser à cette fillette et je me cramponne au mur de tout ce qui me reste de forces, sans quoi j'irais m'allonger tout de mon long sur la terre du jardin.

— Bonjour, Valentin !

Miraculeuse puissance de la voix de cette fille des Portal ! Ces deux mots, lancés comme deux notes cristallines d'une flûte de berger aux bords du lac de Chantemerle, ont le don de me réveiller ; leur mélodie s'insinue en moi comme la molle et tiède caresse du vin de mon oncle : elle me ranime ; elle me rend à la vie.

— O Riette ! ma Riette jolie ! Mes yeux avides s'emplissent de l'image de son visage, riant comme un lever de soleil d'avril.

— Mais qu'as-tu ? me dit-elle, arrêtée devant moi. Tu es plus blanc qu'un mort.

— Tu trouves ? Ah ! je ne sais pas ce qui m'arrive, mais j'ai bien

crû, tout à l'heure, que j'allais me trouver mal !

— Mon Dieu ! Mais Zénaïde, mais ton oncle ?...

— Ni Zénaïde ni mon oncle ne sont à la maison, et je ne me sens pas bien.

— Il faut te soigner pourtant.

— Eh bien ! viens.

— Puisque tu es malade...

Mon oncle dira ce qu'il voudra de Riette. Depuis que je la vois, je me sens déjà mieux. Je peux, sans trop de peine, me traîner jusqu'à la petite porte du jardin. Et Riette entre, un peu intimidée tout de même ; elle avance avec précaution, comme si elle marchait dans une église.

— Explique-moi ton mal. Où souffres-tu ?

— Nulle part, à présent.

C'est extraordinaire. Il me semble que je n'ai pas plus souffert maintenant que si mon oncle ne m'avait rien dit. Mes forces sont revenues ; mon chagrin s'est envolé. Je demeure devant Riette sans trouver de mots à lui dire, mais pénétré d'une douceur qui me fait soupirer d'aise et rire de joie.

Il faut cependant que je trouve un moyen de retenir Marguerite. Mon mal n'aurait qu'à me reprendre, si je la laissais partir.

Nous étions arrivés devant la tonnelle.

— Entrons là, veux-tu ?

— Mais ce n'est pas là que je vais pouvoir te faire de la tisane.

Riette ne s'est crue autorisée à entrer dans le jardin de mon oncle que par nécessité où j'étais d'être soigné. Elle tient à me soigner en conscience.

— Conduis-moi plutôt à la cuisine de Zénaïde. Une poignée de branchettes aura vite flambé, et je ferai bouillir une infusion des quatre fleurs : vous devez bien en avoir chez vous.

Je m'amuse à laisser Riette dévider, tout au long, ses recettes de médecine. Mais, tout en l'écoutant, je pense à autre chose ; je pense à mon chagrin de la journée que Riette vient de dissiper avec la musique de sa voix, avec la lumière de son sourire et de sa beauté.

FÉLICIEN PASCAL.

(A suivre)

Toute personne qui paie le prix de son abonnement doit exiger un reçu portant la signature du directeur du journal, Joseph Beaulieu.

UN ETUDIANT en droit désirerait avoir une chambre dans une famille privée où il n'y aurait pas de jeunes enfants. Adressez : L. L., B. 2187, Montréal.

H. CLOUTIER, Propriétaire.

Restaurant Cloutier
224, Rue ST-LAURENT
En face du Marché, - Montréal.
VINS ET LIQUEURS DE CHOIX
Dîner régulier à 25 cts.
Déjeuner et Souper à la Carte.

Pharmacie

Specialité :
Produits Français

10% de réduction pour les Etudiants

1605

Rue Notre-Dame
Coin de la Rue St-Gabriel

~ MONTREAL.

AH ! DE LORIMIER

Chemises Blanches à 50c., 75c. et \$1.00. Grand choix de Cravates, Collets, Corps et Caleçons, Etc. 1700, Rue Notre-Dame.

ULRIC DEMERS

Doreur Pratique et Encadreur
A l'honneur d'annoncer aux Etudiants qu'il leur fera une très grande réduction sur encadrements de diplômes, de portraits, de gravures, etc.

ATELIER DE DORURE
AU NO. 380, RUE ST-LAURENT.

Passez voir nos Prix.

La BUANDERIE des ETUDIANTS

— EST LA —
NEW YORK STEAM LAUNDRY

MIREAU & CIE
191, Rue St-Urbain.

TELEPHONE 2122.

N. B.—Un escompte de 15 p.c. sera donné aux Etudiants. Un messenger va chercher le linge à domicile.

REDUCTION SPECIALE

Sur le prix des Médicaments, Instruments, de Chirurgie, etc., etc.
à MM. les Etudiants.

A la Pharmacie Brault

119, ST-DENIS, coin de la rue Dorchester.
TELEPHONE 6122. SONNETTE DE NUIT.

ARCAND FRERES

MARCHANDS DE NOUVEAUTES
111, Rue St-Laurent, 111

Seuls depositaires pour le Canada des toiles hygiéniques de l'abbé Kneipp.

L. H. COULET

MARIAGES, FUNÉRAILLES
DINERS ET SOIRES
seront fournis avec fleurs fraîches de toutes sortes.

BOUQUETS ET FLEURS FAITS A L'ORDRE
DANS LES DERNIERS GOUTS.
77, Bell GARD. 1911, Rue STE-CATHERINE
Enseigne la manière de conserver et de citer les fleurs naturelles.

O. A. THIBAUT L. A. SMITH

THIBAUT & SMITH

Importateurs de

- MUSIQUE -

ET

D'INSTRUMENTS

1687, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Le Palais des Fumeurs

ASSORTIMENT COMPLET
CIGARES, CIGARETTES,
PIPES, TABAC

En Gros et en Detail
Une specialite de Cannes

GEO. STREMENSKY,
PROPRIETAIRE

1709, Rue Ste-Catherine,
Montreal, Can.

— UN —

Appet Judicieux

(Comédie en 1 Acte)

(La scène se passe dans un village canadien au nord de Québec, époque présente.)

(Suite et fin)

MAX.

(Au docteur.) Le dîner est servi, monsieur.

LE DOCTEUR.

C'est très bien, nous y allons. (A Jacquinet.) Vous, le père, ne bougez pas trop si vous ne voulez pas redevenir aveugle. Et cette fois-là, vous y resterez.

JACQUINET.

Ayez pas peur, m'sieu; j'gronillerai pas un patte.

LE DOCTEUR.

(Souriant.) Parfait! (A Criffort.) Allons dîner, mon cher ami. (Ils sortent.)

R. SHELL.

MAITRE TOBIE

NOUVELLE

L'eau était près de bouillir dans la vieille cafetière de cuivre toute bossuée. Maître Tobie prit sur la tablette de la cheminée le moulin à café grinçant, fit couler les fèves dans l'entonnoir et se mit à les broyer avec précaution tout en aspirant, eu fin connaisseur, le parfum qu'elles exhalaient. A la fin de l'opération il lâcha la poignée, après lui avoir imprimé un élan vigoureux qui la fit tourner deux ou trois fois sur elle-même, et il tira le petit tiroir du moulin lorsque tout à coup la porte s'ouvrit comme sous la poussée d'un ouragan.

—Maître Tobie! hé! Tobie!
Il tourna nonchalamment la tête vers la voix qui l'appelait ainsi d'un ton courroucé.

—Quoi donc? fit-il.
—Les gamines sont à vos noisetiers!

—Vraiment? répondit maître Tobie avec une sérénité parfaite en secouant le café dans l'eau bouillante.

—Ils les cueillent toutes, les bandits!

—Toutes? il n'y en a pas tant que ça, dit-il pour l'apaiser... Quelques noisettes volées, la belle affaire!

Le bon café qui majotait sur le feu était un plus digne objet de sa sollicitude pour le moment.

—S'il n'y en a pas beaucoup, raison de plus pour qu'ils ne vous les enlèvent pas à votre nez et à votre barbe. Prenez vite votre tire-botte...

—Bah! j'en ai fait autant quand j'étais gamin. On aime les noisettes à cet âge. Moi je n'en fais plus de cas.

—Vraiment, et les reines-marguerites qu'ils piétinent, les scélérats? et Noiraud qu'ils assomment à coups de pierres?

En effet, au même instant retentirent dans le lointain des miaulements plaintifs. Le bonhomme se leva avec une vivacité inaccoutumée et saisit le tire-botte.

—Noiraud? attends! je te vais...

On entendit sur l'escalier le flic-floc des pantoufles de maître Tobie, puis un coup de sifflet aigu, un appel, des menaces. Mme Lene préta l'oreille, s'attendant à distin-

guer des cris de douleur au milieu du vacarme; mais, déçue dans son espérance, elle secoua la tête d'un air mécontent. Alors elle alla vivement vers le poêle pour veiller à ce que le café de son vieux voisin ne débordât point. Quelques instants après, Tobie rentra dans la chambre portant sur le bras un énorme matou noir.

—Leur avez-vous flanqué une bonne correction à ces petits gueux, ces fils de Satan? s'écria Mme Lene dès qu'il parut sur le seuil de la porte.

—Ils n'ont pas fait de mal à Noiraud, dit-il, en remettant tranquillement le tire-botte où il l'avait pris.

—Naturellement, rien ne peut vous faire sortir de votre calme, vous! on vous vole, on vous gruge, c'est bien! on vous arracherait la peau du dos que vous répondriez encore: Amen!

Maître Tobie n'opposa à l'orage que son patient et bon sourire. Une longue expérience lui avait appris que rien n'imposait plus tôt silence à la vieille voisine que le silence même. Et il tenait grandement à maintenir avec elle des relations de bon voisinage, car si quelqu'un au monde prenait intérêt à ses affaires et à son bien-être, c'était Mme Lene.

Tout enfants déjà ils étaient bons amis. Leurs parents habitaient la dernière maison qu'on apercevait en sortant de la petite ville hessoise, sur la colline appelée le Kreselberg. Chaque famille possédait la moitié de la maison, et tous les jours les enfants jouaient ensemble sur le haut escalier de pierre.

Puis arriva le jour où Tobie, jeune gaillard plein de vie et d'enthousiasme, s'en alla à l'étranger, et pendant de longues années on n'entendit plus parler de lui. Le frère aîné reprit l'atelier de cordonnier et Lene, l'unique enfant de l'autre famille, se maria. Restée veuve au bout de peu d'années, elle continua à occuper avec son fils la moitié de la maison. Tobie semblait s'être évanoui dans les airs sans laisser de traces. Le frère, homme bizarre et taciturne, ne parlait jamais de l'absent. Après sa mort subite causée par une apoplexie, la justice ordonna un appel d'héritiers qui longtemps demeura sans résultat, et l'on allait mettre aux enchères la moitié de l'immeuble, au grand déplaisir de Mme Lene, lorsqu'un jour l'exilé descendit le chemin creux venant du bois et, tranquillement, prit possession de son héritage. Quand il passa par la petite ville, personne ne le reconnut, mais Mme Lene qui remplissait un seau à la fontaine en face de chez elle, sitôt qu'elle le vit monter l'escalier de pierre, l'appela par son nom. En somme il avait peu changé; ses traits étaient sympathiques comme jadis, mais le visage était sillonné de rides; le jeune homme ardent, un peu fou, était aujourd'hui un homme calme, flegmatique même. Il avait dit autrefois que la petite ville parlerait de lui avec orgueil, à présent il revenait se reposer dans son ancienne demeure, tranquille, indifférent, désabusé.

M. C. G. REULING.

(A suivre)

Sur le boulevard.

—Tiens! voilà la petite Une Telle, ton ancienne amie... On ne voit plus qu'elle sur le trottoir. Ma parole, c'est à croire qu'elle y a pris racine.

—Pas étonnant, puisque je l'ai plantée là

PHARMACIE BARBEAU

1934, rue Ste-Catherine

Coin St-Chs-Borromée

Prescriptions remplies avec le plus grand soin, par des commis certifiés seulement. Assortiment complet de Médicines Françaises, Articles de Toilette, Parfums, Poudres, etc.

Etudiants, même prix qu'aux médecins

TÉLÉPHONE DES MARCHANDS. 115.

TÉLÉPHONE BELL. 7050.

J. A. MAROIS

Artiste Peintre

1574, Rue Ste-Catherine, coin St-Dominique, MONTREAL
Portraits à l'Aquarelle, à l'Huile, au Pastel, au Crayon, Tableaux d'Eglises.

QUERY FRERES

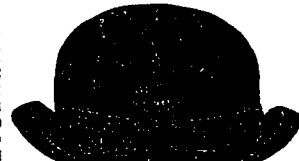
Photographes attitrés du Cerge

Pendant 14 ans chez Nolman & Fils

Photographies en tous genres et d'après les procédés les plus récents.

Tout argent pour abonnement ou annonce au JOURNAL DES ETUDIANTS devra être adressé: Boîte 2187, B.P., MONTREAL.

CHAPELIER DES ETUDIANTS



ARMAND DOIN, Manufacturier et Importateur
Réparation de Chapeaux et Fourrures.
1584, Notre-Dame, Vis-à-vis le Palais de Justice MONTREAL.

ROBERGE & Co

693, rue St-Laurent

CHAUSSURES

FRANCAISES

ANGLAISES

ET AMERICAINES.

Spécialité pour tout ouvrage à la main fait sur commande.

Réparage de tout genre fait avec le plus grand soin et à des PRIX REDUITS

QUINZE POUR CENT de réduction pour les Etudiants.

E. LECLAIRE

Ex-épiciier de la rue Cadieux, maintenant Entrepreneur de

POMPES FUNEBRES

444, Rue RACHEL

MONTREAL.

Cercueils en bois et en métal de toute description.

Corbillards pour funérailles ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Habilllements pour hommes, femmes et enfants et embaumement à prix modérés.

N. LÉVEILLÉ

MARCHAND - TAILLEUR

138 1/2, Rue Saint-Laurent

Prix spéciaux pour les Etudiants.

M. E. LAPOINTE

1576, Rue NOTRE-DAME (En face du Palais de Justice)

CIGARES DES MEILLEURES MARQUES CIGARETTES PIPES DE TOUTES SORTES

Reduction pour les Etudia. 1s.

HUITRES FRAICHES

SUR ÉCAILLES, EN SOUPE, ETC.

PRIX SPECIAL POUR ETUDIANTS

W. LAMOUREUX

MARCHAND DE

CHAUSSURES

Ouvrage de Pratique et Réparation

1599, rue Ste-CATHERINE

TÉL. DES MARCHANDS. 402.

LIVRES de MEDECINE

A LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 a 14, rue St-Vincent

MONTREAL.

Messieurs les Médecins et Messieurs les Etudiants en Médecine trouveront encore, en s'adressant à notre librairie, le plus grand choix d'ouvrages, des plus anciens, pour l'étude et la pratique de cette science.

Les prix sont réguliers et des plus modérés. Des remises libérales sont accordées sur les anciennes éditions.

Restaurant Commercial

1612 RUE NOTRE-DAME

Renommé pour ses dîners à 25 c. Six salons privés, à la disposition du public, pour Dîners, Soupers, etc., etc. Cuisine et service de 1er ordre. Une visite sollicitée.

THEO. LANOTOT, Prop.

Entree Privée: 1620, rue Notre-Dame.

T. THEO. VALIQUETTE

TABACS FRANÇAIS et

CIGARETTES FRANCAISES

UNE SPECIALITE.

CIGARES de CHOIX

IMPORTES et

DOMESTIQUES.

1735, Rue Ste-Catherine Est

MONTREAL.

Voila la Sante

Emulsion d'huile de Foie de Morue Céoson-Diphosphate. Rendue assimilable par la Pancréatine. Cette Emulsion a l'aspect d'une crème blanche et est agréable au Gout.

TONIQUE RECONSTITUANT ANTIBACILLAIRE. Grande efficacité dans: Phthisie du Sang, Lymphatisme, Tachycardie, Scrofules, Phthisie, Bronchites chroniques, Affections chroniques de la gorge et du nez, Langueurs, Convalescence. Hautement recommandé par la faculté médicale. EN VENTE PARTOUT.

ADELARD SAVARD, Pharmacien PROPRIETAIRE, Coin des rues Rachel et St-Denis

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des Bateaux et des Gares de Chemins de fer

58 et 60, Place Jacques-Cartier MONTREAL.

JOS. RIENDEAU, - Propriétaire.

Entre deux plaidoyers

Quels sont les animaux les mieux chaussés ? — Les ânes, puisqu'ils portent des *bats*.

Un jeune cancre passe son examen pour la médecine :

— Qu'est-ce que la rate ? lui demanda son examinateur.
— Parbleu ! c'est la femelle du rat.

Maman et bébé :

— Je suis obligée de sortir, mais tu seras bien sage, pendant mon absence : tu me le promets ?
— Ah ! oui, maman !
— Que veux-tu que je te rapporte ? un joujou ou un bonbon ?
— Rapporte un grand joujou.. en bonbon.

Un jeune élève qui prend des leçons d'orthographe est en train de subir une dictée.

— Comment ! lui dit le professeur, vous écrivez "apercevoir" avec deux p ! C'est de la folie ! Effacez en un bien vite !

L'élève très perplexe :
— Lequel ?

Chez le médecin :

— Docteur, je travaille comme un bœuf, je mange comme un loup, je suis fatigué comme un chien, je dors comme un lion...

Le docteur, l'interrompant avec bonhomie :
— Moi, à votre place j'irais consulter le vétérinaire.

— Tu ne sais pas la nouvelle ?

— Non. Quoi donc ?

— Mais le patron a été filouté. Le caissier vient de lever le pied !

— Et qu'est-ce qu'il a emporté ?

— D'abord, dix mille dollars au patron.

— Ah ! le "smart" !

— Et puis ton parapluie à toi.

— Ah ! la canaille !

Le préfet X... est mandé par le ministre de l'intérieur, qui l'interpelle vivement :

— Pourquoi n'avez-vous pas suspendu le maire de Brélan-la-Forêt ?

— Que lui reproche-t-on ?

— On l'accuse d'être l'homme de paille du député réactionnaire.

— Ah ! monsieur le ministre, si c'était un homme de paille, il y a longtemps que son conseil municipal l'aurait mangé.

Que ceux qui desireraient s'abonner au JOURNAL DES ETUDIANTS envoient Un Dollar à l'adresse suivante :

LE JOURNAL DES ETUDIANTS
Boîte 2187 B. P. MONTREAL.

N.B. A tout nouvel abonné, nous envoyons les numéros déjà parus.

Tous nos annonceurs font une réduction d'au moins dix pour cent aux étudiants.

TELEPHONE 7293
LAPRÈS & LAVERGNE
PHOTOGRAPHES

360 — RUE SAINT-DENIS — 360

Coin de la rue Ontario

Prix spécial pour les étudiants sur présentation d'une carte d'identification de leur président.

O. CRÉPEAU
NOTAIRE
107 Rue St-Jacques 107
20 "IMPERIAL" MONTREAL
BELL TEL. 2421.
ARGENT A PRETER.

R. Préfontaine, C.R., M.P. Chs Archer, L.L.B.
E. N. St-Jean, B.C.L. Alph. Decary, L.L.B.

Préfontaine, St-Jean, Archer & Decary
AVOCATS
Chambre 302, 303, 304, 305 Bâtisse de l'Assurance Royale, 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

P. H. Roy, L.L.B. C. S. Roy, B.C.L.

ROY & ROY
AVOCATS
No 4 rue St-Laurent, Montréal, Boîte 973. Bell Tel. 7. Heures de consultations. De 3 à 5 hrs. P. M.

R. DESRIVIÈRES
AVOCAT

BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE
97, RUE SAINT-JACQUES
Chambre No 19. Téléphone 1658.

LS. CHALIFOUX, L. L. B.

Avocat et Procureur
BUREAU: 16, RUE SAINT JACQUES
Téléphone 2223. MONTREAL.

W. A. BAKER
AVOCAT

No. 3, COTE PLACE D'ARMES
MONTREAL.

Téléphones 1678. Résidence. STE-ROSE.

J. E. E. LEONARD, L.L.B.
AVOCAT

97 — RUE SAINT-JACQUES — 97

CHAMBRE 76
Edifice de la Banque du Peuple, Montréal.

PHILÉAS MAINVILLE

NOTAIRE
No 1586 1/2 RUE NOTRE-DAME

BUREAU DU SOIR :
No 1051, AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE.

HENRI LEMIRE

NOTAIRE
No 1586 1/2, RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 2790.

L. T. MARECHAL ALFRED MACKAY

MARÉCHAL & MACKAY
AVOCATS

BATISSE "NEW YORK LIFE"
Chambres 312, 313 et 314. Place d'Armes
Téléphone 1870. MONTREAL.

Téléphone 6201.

DR BROUSSEAU, L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE

No 7, Rue Saint-Laurent, MONTREAL.

Papineau, Marin, Morin & Fiset
NOTAIRES

97, Rue St-Jacques
Règlement de Successions, Prêts d'Argent sur Hypothèques, Administration de Biens, Etc., Etc.
— TELEPHONE 1220 —

TÉLÉPHONE DES MARCHANDS 775.

Cusson & Leduc
MARCHANDS DE TABACS
EN GROS ET EN DETAIL
26 Rue St-Laurent MONTREAL

A. CELINAS
Chaussures sur Commande

— ET DE —
Fantaisie pour Dames et Messieurs
168 Rue St-LAURENT
SPECIALITE: Chaussures pour infirmes en tous genre

GENÈREUX, GALARNEAU & CIE
CHAPEAUX, FOURRURES
ET MERCERIES.
227 Rue St-Laurent, Montréal
BELL TEL. 0121.

(MAISON ETABLIE EN 1866)

L. J. A. SURVEYER
6, rue St-Laurent
Marchand Quincaillier

Ferronnerie de Bâtisse

... ET ...

Ustensiles de Cuisine

Rasoirs "L. J. A. SURVEYER"

CARANTIS

Ressorts de portes pneumatiques

PATINS de toute sorte, etc.

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'école Polytechnique
Ingénieur - Civil - et - Arpenteur
107, RUE SAINT-JACQUES

En face du Carré de la Place d'Armes
Demande de BREVETS d'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

CHAMBRE 610. TÉLÉPHONE 2632

P. B. MIGNAULT
AVOCAT

Bâtisse New-York Life. 11, Place d'Armes

C. THEORET

EDITEUR.

Librairie Generale de Droit
... Et de Jurisprudence
11 et 13, Rue SAINT-JACQUES

SOUS PRESSE

— O L E O —

Droit Civil Canadien

Basé sur les "Répétitions écrites sur le Code Civil," de Frédéric Mourlon, avec revue de la Jurisprudence de nos tribunaux, par P. B. MIGNAULT, C. R.

TOME SECOND

Prix pour les Souscripteurs
Relié à chg. ou à veau - - \$5.00

TABLEAUX SYNOPTIQUES

du Droit Civil Canadien d'après la méthode de A. Wilhem,
par E. Z. Massicotte, avocat.

CONDITION SPECIALE POUR LES ETUDIANTS

J. A. A. AYOTTE

HOTEL DES ETUDIANTS

1744, Rue STE-CATHERINE

Vins et Liqueurs de premier choix.
Cigares des meilleures marques.

A. DAoust, Restaurateur

Hotel de Première Classe pour Dames et Messieurs
1761-1763 rue Ste-CATHERINE

COUS SANGUINET
ENTRÉE PRIVÉE 1763 STE-CATHERINE
CABINETS PARTICULIERS. VINS DE CHOIX

Repas à la Carte. Ouvert toute la nuit.
Tel. Bell 0382.

EN VENTE PARTOUT

COGNAC
P. RICHARD

Garanti pur à l'Analyse
V. O.—V. S. O.—V. S. O. P.

SEULS AGENTS AU CANADA :
Laporte, Martin & Cie
MONTREAL.



ANNONCEZ DANS

Le Journal des Etudiants

CIRCULATION - - 2,000

Adressez - vous aux bureaux du
Journal, Université Laval.

Prix très bas pour toutes sortes d'annonces.

PHARMACIE DECARY

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, - MONTREAL.

SERVICE DE NUIT ET DU DIMANCHE.

LIQUIDE ORGANIQUE DU Dr. BROWN SÉQUARD

SERUM ROUX

Nous recevons toutes les semaines du SÉRUM ROUX
de l'Institut Pasteur de Paris

PRODUITS FRANÇAIS
LABORATOIRE D'ANALYSES.

Téléphone Bell No. 6833.

Téléphone des Marchands No. 171.